



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

BAR A L'OUEST – Constitution de société

Référence : L014414

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 28 octobre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Rostrenen du 21/10/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : BAR A L'OUEST Siège : 11 rue du Kreiz-Ker – PERRET, 22570 BON REPOS SUR BLAVET Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 2 000 € Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de bar, restauration (sur place et à emporter), épicerie, presse, jeux, traiteur, brocante. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Présidente : Mme Catherine JULIEN, demeurant 50, Grande rue, 22570 PLELAUFF Directeur général : M. Luc LOHOU, demeurant 50, Grande rue 22570 PLELAUFF La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-BRIEUC Pour avis – La Présidente

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
